

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Fiances Locales

Séance du Comité Syndical du 23 juin 2020 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et le vingt-trois juin à dix-huit heures trente

SOUS-DOMAINE :

Décisions
Budgétaires

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

OBJET :

Débats
d'Orientation
Budgétaire

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Le nombre de
conseillers en
service est de 35

Présents :

ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, BRUNEL Christophe, BROUSSE Michel, CARLES Alain, DARFEUILLE Jérôme, DANJOU Jacques, DELRIEU Jean-Pierre, GALINIER Alain, GUILHEM Evelyne, HENNEBELLE Jean-Luc, MARCOS Juan-Carlos, PRADEL Christophe, TOURNIER Guy, VAREILLE Marie-Jeanne, VIDAL Pierre.

Absents remplacés :

ALRIC Didier remplacé par Mr SARDA
BROSSE Christian remplacé par Mr SOLER

Rendue exécutoire

Absents excusés :

ANDRIEU Catherine, CASSAN Renée, CAZENAVE Serge, CALMETTES Didier, CALMON Régis, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, OURLIAC Christian, JUN DENIS, LOPEZ Frédéric, MORIN Didier, ROUQUET Alain, TANNEAU Gilles, GIESE Peter, GUY Raymond, RIOU Daniel, ROBERT Richard, YUS Joseph.

Convocation du
Comité en date du :
23 juin 2020

Affichage en date
du :

8 juin 2020

Secrétaire de séance :

GALINIER Alain

Publication de la
présente en date
du :
8 juin 2020

Délibération n°
2020006

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales expose que le budget du SMICTOM de l'Ouest Audois est proposé par le Président et voté par le Comité Syndical.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de discuter du débat d'orientation budgétaire.

- (011) charges à caractère général :

Suite à l'extension de périmètre du Smictom de l'Ouest Audois, le budget de fonctionnement devra être augmenté :

- Achat de sacs à ordures ménagères (*Le prix d'achat des sacs ordures ménagères de 30 litres en comptant 1 rouleau par habitant revient à 32 800,00 euros*), les sacs de pré-collecte du tri sélectif (*Le prix d'achat d'un sac de pré collecte 1 euros*) sur la ligne 60632,
- Augmentation du coût de collecte car celle-ci déclenche un avenant (*nord-ouest audois*) au marché avec SUEZ Environnement 611,

Suite à l'augmentation du coût de traitement du COVALDEM11 (*si les tonnages sont les mêmes que l'an passé, une augmentation de 10 euros/habitant serait nécessaire*) :

- Augmentation du coût de traitement sur les ordures ménagères et des encombrants de 2,26%,
- Augmentation du coût de traitement des déchets amenés sur les Espaces Ecologiques qui est suivant le type de déchet de 2,25 à 100% :
 - Bois, de 72.60 à 96.00  + 24.38%
 - D. Verts, de 72.60 à 87.00  + 16.55%
 - Hors Périmètre, de 1 650 à 1 800  + 8.33%
 - Huile, de 64.90 à 75.00  + 13.47%
 - Cartons, de 0 à 48.50 voir 60.00  + 100%
- Vu la diminution importante (500 tonnes) des ordures ménagères constatée en 2019 grâce au nouveau mode de collecte et aux nouvelles consignes de tri. Nous constatons de la part des administrés l'engouement dû à la facilité de faire le tri. Au 1^{er} janvier 2020, seule la moitié des habitants du Smictom étaient avec les bacs de regroupement, donc, nous avons encore une marge pour la deuxième moitié ou nous pouvons espérer une baisse aussi sensible sur les ordures ménagères au profit du tri sélectif. C'est pour cette raison, que nous pouvons faire une augmentation du prix par habitant que de 3 euros au lieu des 10 que nous aurions dû pratiquer si nous suivions les tarifs du COVALDEM11.

C'est pourquoi, le budget Charges à Caractère Général (011) devra prévoir 5 567 000,00 Euros (détail ci-joint dans le budget).

- (012) charges du personnel :

- Suite à l'extension de périmètre du Smictom de l'Ouest Audois, un agent du CCCLA sera muté au 1^{er} mars ;
- Suite à des fins de contrats aidés, le Smictom a dû stagiairiser 2 agents au 1^{er} janvier, et, s'il n'est pas possible de renouveler en contrat PEC. Nous avons nommé « stagiaires de la fonction publique » deux agents qui donnent entière satisfaction dans leur travail.

Un de nos agents est actuellement en PPR (Période de Préparation au Reclassement) jusqu'en novembre 2020. Cela nous impose de verser l'intégralité de son salaire, financer son reclassement et de remplacer cet agent à son poste de travail,

- Un de nos agents est en accident de travail, ce qui nous impose de le remplacer au moins pendant l'été.

C'est pourquoi, les Charges du Personnel (012) devra prévoir 495 850,00 Euros.

Charges d'Investissements

- (021) Immobilisations Corporelles :

Dans nos sacs noirs, il est constaté aujourd'hui qu'il y a encore beaucoup de verre. La moyenne sur le limouxin elle est d'environ 35kg/habitant, alors qu'au Smictom de l'Ouest Audois nous sommes à 28,76kg/habitant. Pour augmenter le tonnage du verre et par la même occasion diminuer le tonnage des ordures ménagères que nous pensons qu'il est important d'étoffer notre parc de colonnes à verre.

- Achat de Colonnes à Verre → 15 000,00 Euros,

Depuis 2018, le Smictom met en place le nouveau mode de collecte, c'est-à-dire le tri sélectif en bac de regroupement. Nous achetons les bacs au fur et à mesure des besoins sur le marché public que nous avons avec Quadria. Cette année, sera la dernière phase de mise en place des bacs. Par la suite nous aurons moins de dépenses sur cette ligne car toutes les Communes seront équipées.

- Achat de Conteneurs pour le tri sélectif → 198 000,00 Euros.

En 2019, nous avions prévu de changer un véhicule, mais celui-ci a été conservé. Vu l'âge et le kilométrage de celui-ci, il est préférable d'en changer cette année.

- Changement de véhicule → 15 000,00 Euros,

C'est pourquoi, les Charges d'Investissement devra prévoir : 228 000,00 Euros.

Voix pour : 18
Voix contre : 0
Abstention : 0

LE COMITE SYNDICAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré

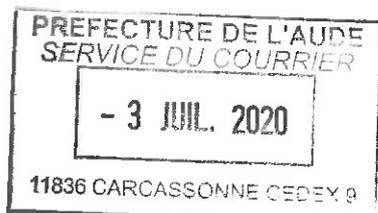
PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 25 juin 2020



Le Président

 Alain CARLES



Faint, illegible text or markings at the bottom of the page, possibly a stamp or signature.